

» PRESSE NATIONALE

Politique 



lejour
POUR PLUS D'INFORMATION

CONSEIL DES MINISTRES/ ORGANISATION DES ÉLECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE : LA CEI DISSOUTE, HIER

Le Conseil des ministres a adopté, hier, une décision du Président de la République, Alassane Ouattara, portant dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI). Selon le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, le Conseil a adopté, au titre du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, une ordonnance portant dissolution de ladite institution. Cette décision intervient au terme du dernier cycle électoral. Le gouvernement justifie la dissolution de la CEI par les réserves formulées à l'endroit de l'institution et les critiques récurrentes dont elle a fait l'objet au fil des années. Selon les autorités, ces insuffisances ont conduit à envisager une réforme en profondeur du dispositif électoral. La dissolution de la CEI vise ainsi à ouvrir la voie à la mise en place d'un nouveau mécanisme de gestion des élections, susceptible de renforcer la confiance des acteurs politiques et des populations.



L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

CRÉATION DE LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE ET CODE DE LA CONSTRUCTION : LES DÉPUTÉS DONNENT LEUR FEU VERT

Ils ont donné leur accord. Réunis en séance plénière, hier mercredi 6 mai 2026 à l'hémicycle à Abidjan-Plateau, les 242 députés présents sur 255 ont adopté à l'unanimité deux projets de loi majeurs, à savoir : la création de la Banque africaine de l'énergie (BAE) et le nouveau Code de la construction et de l'habitat. Dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Patrick chi, cette séance visait à harmoniser le niveau d'information des occupants de la chambre basse. Rendant compte des travaux de la Commission des relations extérieures, le rapporteur général a souligné que les coupures récurrentes d'électricité étaient au cœur des échanges. Ce texte, défendu par la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, a permis de clarifier la situation : « Ces perturbations ne résultent pas d'un déficit de production, mais plutôt de l'obsolescence et des insuffisances du réseau de distribution », a-t-elle précisé. Face à ce constat, d'importants investissements sont jugés nécessaires pour moderniser les infrastructures électriques.

DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES, COOPÉRATION, HABITAT... : L'ASSEMBLÉE NATIONALE VALIDE 7 PROJETS DE LOI

Une séance plénière de l'Assemblée nationale s'est tenue, hier, mercredi 6 mai 2026, au sein de l'hémicycle, à Abidjan-Plateau. Présidée par Patrick Achi, président de l'Assemblée nationale, la session a débouché sur l'adoption, à l'unanimité des députés présents, de sept (7) projets de loi, essentiellement des projets de loi de ratification d'ordonnance... Les rapporteurs généraux de la Commission des affaires économiques et financières (Caef), de la Commission des relations extérieures (Cre), de la Commission de la recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement (Crste) ont présenté les résultats des travaux en commissions sur ces différents textes. Lesquels résultats ont reçu l'assentiment des députés. Pour la plupart, ces projets de loi visent à améliorer les conditions de vie des populations, à faire respecter les droits des personnes handicapées, à renforcer le niveau de coopération entre la Côte d'Ivoire et certains pays partenaires.

Economie 



CGECI : UN PROGRAMME POUR ASSAINIR LES PME FACE AUX RISQUES FINANCIERS

À la Maison de l'Entreprise, siège de la CGECI, le lancement du Programme d'Accompagnement pour l'Intégrité Financière des PME, baptisé PAIF-PME Propre, a donné le ton d'une nouvelle orientation en matière de gouvernance économique. Plus qu'une cérémonie protocolaire, la rencontre a mis en lumière la volonté du secteur privé ivoirien de mieux intégrer les exigences liées à la transparence financière. Dès l'ouverture des travaux, les intervenants ont souligné que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'impose désormais comme un enjeu majeur pour les entreprises, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. S'exprimant au nom du patronat ivoirien, le vice-président de la CGECI, Jérôme Ehui, a indiqué que la gouvernance financière, la transparence et l'intégrité constituent aujourd'hui des éléments essentiels pour renforcer la crédibilité de l'économie nationale et consolider la résilience des entreprises. Prenant la parole à son tour, le président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, Zoro Bi Ballo, a replacé cette initiative dans le cadre plus large de la lutte contre la criminalité financière.

Société 



INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : LES ENTREPRISES APPELÉES AU RESPECT DES QUOTAS

Le président du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH) dans le secteur privé, Ibrahim Konaté, a rappelé, ce mardi 5 mai 2026 à Abidjan-Plateau, l'obligation faite aux entreprises de respecter les quotas d'embauche de personnes en situation de handicap, lors de la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur » (TSS) organisée par le CICG. Intervenant sur le thème « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en côte d'Ivoire », il a précisé que toute entreprise employant jusqu'à 100 travailleurs permanents doit recruter au moins une personne en situation de handicap, tandis que celles dont l'effectif dépasse ce seuil doivent consacrer au moins 2 % de leurs postes à cette catégorie. Institué par le décret n°2023-88 du 15 février 2023, le FIPPSH s'inscrit dans le cadre de l'application du décret n°2018-456 du 9 mai 2018, qui encadre l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. (Source : CICG)



INCLUSION SOCIALE/PRÉSENTATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE 2025 : BEUGRÉ MAMBÉ SALUE LES PROGRÈS RÉALISÉS EN FAVEUR DES FEMMES ET DES ENFANTS

L'annuaire statistique 2025 du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est disponible. Un exemplaire du document a été remis hier, mercredi 6 mai 2026, au Premier Ministre Robert Beugré Mambé, au cours de sa présentation officielle, à la Casino Barrière du Sofitel hôtel ivoire. En réceptionnant le document, Robert Beugré Mambé a déclaré qu'il est le résultat de la vision du Président de la République Alassane Ouattara dont les programmes politiques et actions sont orientés vers l'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'agit, a-t-il déclaré, d'un outil de pilotage et de gouvernance. De façon concrète, cet annuaire, a-t-il poursuivi, traduit des faits indéniables. A savoir la prise en charge effective de plus des femmes et enfants victimes de viol, de violences, d'exploitation, etc. Également plus

de 5 000 familles ont été impactées par les actions de sensibilisation et 53,5 millions de FCFA ont été mobilisés pour le financement de projet d'autonomisation en faveur de 194 femmes.



MONDE DU TRAVAIL : UN DÉCRET DE RATIFICATION DE LA CONVENTION 190 DE L'OIT SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT

Le gouvernement ivoirien a adopté, hier, en Conseil des ministres, un décret portant ratification de la convention 190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la violence et le harcèlement, lors d'un Conseil des ministres tenu mercredi 6 mai 2026 à Abidjan-Plateau, a indiqué en fin de Conseil des ministres, Amadou Coulibaly. Selon le porte-parole du gouvernement, cette convention 190 vise à garantir un environnement de travail sûr et serein exempt de violence et de harcèlement quel que soit le secteur d'activité. « Cette ratification permettra de mettre en place une stratégie globale de prévention et d'élimination intégrale de la violence et du harcèlement couvrant les hommes et les femmes dans le monde du travail dans toute sa diversité », a-t-il déclaré.



FOIRE NATIONALE DE L'EMPLOI : PLUS DE 83 000 OPPORTUNITÉS ANNONCÉES POUR LES JEUNES

Le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique a procédé, le mercredi 6 mai 2026, au lancement officiel de la 3e édition de la Foire nationale de l'emploi et du recrutement, lors d'une conférence de presse tenue à Abidjan, au Cabinet du ministre, Tour B. Cette initiative, portée par l'Agence Emploi Jeunes, s'inscrit dans la politique gouvernementale de lutte contre le chômage et de promotion de l'insertion professionnelle des jeunes en Côte d'Ivoire... Pour cette troisième édition, prévue du 18 au 21 mai 2026 au Palais de la culture à Abidjan, les ambitions sont revues à la hausse. « Plus de 83 000 opportunités ont déjà été mobilisées », a révélé le président du comité d'organisation, Frédéric Kabran. Dans le détail, il s'agit notamment de 50 000 stages d'immersion, 8 200 opportunités dans les Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), 11 800 formations à visée d'insertion, 6 750 financements de projets, 2 019 stages de qualification et 560 emplois directs.



INSERTION DES JEUNES DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : LES DÉFIS DU DISPOSITIF DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE RÉÉVALUÉS

Une rencontre entre les premiers responsables des collectivités territoriales et le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du service civique s'est tenue, lundi 4 mai, à Abidjan-Plateau, autour de la Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour l'insertion des jeunes. Il s'agit d'un instrument du gouvernement qui consiste à rapprocher les actions d'insertion des jeunes des réalités locales, par l'implication des élus locaux dans la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi. La MOD pour l'insertion des jeunes a démarré en 2025, et s'est étendue jusqu'en 2020 dans sa phase pilote avec 10 régions et districts. Celle-ci, selon le ministre Mamadou Touré a permis à 9100 jeunes d'en bénéficier pour un montant global de plus de 6,2 milliards de FCFA.



RENFORCER DURABLEMENT L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : LES TRAVAUX D'UN PROJET POUR LA VILLE DE DALOA ET SES ENVIRONS BIENTÔT LANCÉS

Le lancement des travaux d'un projet structurant de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Daloa et certaines localités des départements de Daloa, Zoukougbeu et Issia est en phase de préparation. Le mercredi 30 avril 2026 à la salle de conférence de la préfecture de Daloa a eu lieu le lancement de l'étude d'impact environnemental et social préalable. Les travaux de ce projet d'envergure, qui vise à améliorer durablement l'accès à l'eau potable dans la ville de Daloa et ses localités environnantes confrontées à une demande croissante depuis quelques années, seront exécutés par le consortium Innovo et Uniser, sous la supervision de l'Agence nationale de l'Environnement... Le projet est



LANCEMENT DE L'AFRICA SPACE EXPO 2026 : ABIDJAN, CAPITALE DU SPATIAL AFRICAIN EN SEPTEMBRE PROCHAIN

La Côte d'Ivoire franchit une autre étape dans sa quête d'innovation technologique en accueillant, les 24, 25 et 26 septembre 2026, la première édition de l'Africa space expo (Aspex), au Parc des expositions d'Abidjan, à Port-Bouët. Placé sous le thème "Le spatial africain en action : structurer, décider et déployer pour le développement socio-économique durable du continent", cet événement d'envergure est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Union africaine (Ua), à travers l'Agence spatiale africaine (Afsa), et le gouvernement ivoirien, à travers l'Agence spatiale de Côte d'Ivoire (Asci). Le projet a été officiellement lancé, le samedi 30 avril 2026, au Sofitel Abidjan hôtel ivoire, à Cocody, annonçant une plateforme inédite où chercheurs, inventeurs et investisseurs se réuniront pour transformer le potentiel spatial en opportunités d'affaires concrètes.



SANTÉ : UNE BONNE NOUVELLE ANNONCÉE POUR LES SAGE-FEMMES

Désormais, toutes les sage-femmes qui exerceront, à partir de 2026, dans les zones dites déshéritées bénéficieront d'un intéressement. Cette annonce a été faite le dimanche 3 mai 2026 à Gagnoa par le Directeur des ressources humaines (Drh) du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Yao Kouadio Abissa, au nom du ministre Pierre Dimba. C'était à l'ouverture de la 20e édition de la Journée mondiale de la sage-femme. Le Drh animait une conférence portant sur la programmation des effectifs, le processus d'affectation et de mutation ainsi que la digitalisation de la gestion des ressources humaines en santé, avec un accent particulier sur le corps des sage-femmes. « Le ministre Pierre Dimba a demandé que cette année, l'on puisse entamer le processus de fidélisation à travers des intéressements », a confié le Drh. Il a expliqué que cette décision se justifie par les conditions difficiles dans lesquelles certaines sage-femmes exercent.



GBÊKÊ/ 20 000 DOSES POUR STOPPER LA RAGE : UNE VASTE CAMPAGNE DE VACCINATION GRATUITE DES CHIENS LANCÉE

La riposte contre la rage s'intensifie dans la région de Gbêkê. Le Directeur régional du ministère des Ressources animales et halieutiques (Mirah), Mamadou Touré, a officiellement lancé, le mardi 5 mai 2026, à Bouaké, une vaste campagne de vaccination gratuite des chiens, couvrant notamment les localités de Béoumi et de Bouaké. La cérémonie de lancement, tenue dans la salle de réunion de la préfecture de Bouaké, s'est déroulée en présence de nombreuses autorités politiques, administratives et coutumières. Elle marque le début d'une opération d'envergure visant à freiner la propagation d'une maladie aussi redoutable que mortelle. Dans son intervention, le Directeur régional du Mirah a justifié l'urgence de cette initiative par la recrudescence inquiétante des cas de rage dans la région.



SECTEUR MARITIME : LA DGAM RECADRE LE RASMOMM ET RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR LES MARINS

Une mise au point. Face aux récentes critiques diffusées sur les réseaux sociaux par le Rassemblement des Associations, Syndicats, Mouvements et ONG de la Marine Marchande (RASMOMM), la Direction générale des Affaires maritimes (DGAM) est sortie de son silence. Dans un communiqué officiel daté du 5 mai, l'institution dément les accusations de dysfonctionnement et dresse un bilan d'actions concrètes en faveur des travailleurs de la mer. D'entrée, la DGAM a tenu à clarifier le statut des membres du RASMOMM en précisant que ces derniers sont des employés du secteur privé (pêche, commerce, offshore) et non des agents de l'État. Loin de l'immobilisme décrié par certains syndicats, l'administration maritime souligne



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ABIDJAN 2026 : ANGE N'DAKPRI SALUE LE SOUTIEN DU COUPLE PRÉSIDENTIEL

Le rideau a été tiré sur la 16e édition du Salon international du livre d'Abidjan (Sila) 2026, le samedi 2 mai 2026, au Parc des expositions d'Abidjan, après un bouillonnant "marathon livresque" de cinq (5) jours, couronné par un bilan record. Le commissaire général Ange Félix N'Dakpri est satisfait du travail collectif qui a permis la réussite de l'événement. « (...) Généralement, soit le couple vient ensemble, ou alors, c'est l'un qui vient au nom des deux. Mais cette fois-ci, chacun a choisi son jour. C'est une grâce. On dit merci au Seigneur d'avoir permis cela. Merci à son Excellence le président de la République. Merci à la Première dame Dominique Ouattara, d'avoir honoré le Salon. Vous avez illuminé le salon, vous nous avez permis de rétablir l'ordre des choses », a-t-il confié à L'inter, le mardi 5 mai 2026.



MONDIAL 2026 / CÔTE D'IVOIRE : INFANTINO PLACE LES ÉLÉPHANTS SOUS LES PROJECTEURS

À moins de 45 jours de du coup d'envoi de la Coupe du Monde 2026, la Côte d'Ivoire reçoit un message fort venu du sommet du football mondial. Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a publiquement affiché son soutien aux Éléphants, ravivant les ambitions nationales. Dans un message publié en anglais sur ses réseaux sociaux, le patron du football mondial s'est montré particulièrement enthousiaste : « La Côte d'Ivoire est prête à briller de nouveau sur la scène mondiale lors de la Coupe du Monde de la Fifa 2026. Je souhaite le meilleur à @fif.ci en Amérique du Nord. J'ai hâte de voir votre équipe exprimer tout son talent et rendre fiers ses supporters passionnés ». Au-delà du simple message d'encouragement, ce message traduit un intérêt marqué pour la sélection ivoirienne. Elle conforte le statut retrouvé des Éléphants sur la scène internationale et indique que la Côte d'Ivoire est attendue parmi les nations capables de marquer la compétition.



VU SUR LE NET



MISE EN ŒUVRE DU PND 2026 -2030 : LE GOUVERNEMENT ANNONCE UN GROUPE CONSULTATIF PREVU LES 8 ET 9 JUILLET 2026 A ABIDJAN

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national du développement (PND) 2026 -2030, le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la Banque africaine de développement et du système des Nations unies, organise un groupe consultatif qui se tiendra les 8 et 9 juillet 2026 à Abidjan. Selon le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly qui a donné l'information au terme du Conseil des ministres, le 06 mai 2026 à Abidjan, cette rencontre a pour objectif de partager la vision de développement de la Côte d'Ivoire avec la communauté internationale et le secteur privé et de mobiliser les financements extérieurs, publics et privés. Le montant total des investissements à réaliser sur la période 2026-2030 s'élève à 114 838,5 milliards FCFA, dont 70,2% sont attendus du secteur privé.

Le président du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH) dans le secteur privé, Ibrahim Konaté, a présenté le rôle stratégique de cette structure dans la promotion de l'emploi inclusif, lors de la tribune « Tout Savoir Sur » (TSS), organisée par le CICG, ce mardi 5 mai 2026 à Abidjan-Plateau. Intervenant sur le thème « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire », il a souligné que le FIPPSH a pour mission de favoriser, à travers des appuis financiers, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, ainsi que des travailleurs devenus handicapés à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Placée sous la tutelle technique et administrative du ministère en charge de l'Emploi et de la Protection sociale, et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, cette structure a été instituée par le décret n°2023-88 du 15 février 2023, en application de l'article 8 du décret n°2018-456 du 9 mai 2018 relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap. (Source : CICG)

CLASSEMENT 2026 DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : LA CÔTE D'IVOIRE GAGNE 10 POINTS

La Côte d'Ivoire fait figure de bon élève de la liberté de la presse en occupant la 54e place sur 180 pays, avec un score de 66,27 points. C'est ce que révèle l'ONG internationale Reporter sans frontières (RSF) dans son dernier rapport publié le 30 avril 2026. Des données qui consolident la position d'Abidjan « d'assez bonne » à « bonne ». Cette progression constitue un grand bond du pays, comparativement à 2025 où Abidjan avait perdu 11 places, étant aligné à la 64e position sur les 180 pays en lice. Cette année, la Côte d'Ivoire s'est démarquée d'une tendance sombre sur l'échiquier mondial. Ainsi, Reporter sans frontières range la Côte d'Ivoire parmi ces rares pays du monde où la population vit dans un environnement de liberté de la presse jugée « bonne ».



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci, accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.

